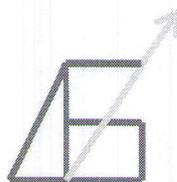


MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN,
DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'INTEGRATION

CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DES ETUDES ECONOMIQUES



CNSEE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

**DEUXIEME ENQUETE CONGOLAISE AUPRES DES
MENAGES POUR LE SUIVI ET L'EVALUATION DE LA
PAUVRETE (ECOM 2011)**

EXTRAIT DU PROFIL DE LA PAUVRETE AU CONGO EN 2011

Septembre 2012

1. Indicateur du niveau de vie

Comme en 2005, l'indicateur de niveau de vie des ménages a été approché par les dépenses annuelles de consommation finale des ménages qui reflètent mieux le bien être des individus. Les informations relatives aux revenus ne sont pas toujours fiables du fait de leur sous estimation par les enquêtés.

Cette consommation comprend les consommations monétaires (alimentaires et non alimentaires), l'autoconsommation, les transferts en nature reçus des autres ménages, le loyer fictif imputé pour les ménages non locataires des logements qu'ils occupent.

2. Seuil de pauvreté

Le seuil de pauvreté a été déterminé par la méthode du coût des besoins essentiels, sur la base d'un seuil calorique normatif de **2450 Kcal** par jour et par équivalent adulte. Il s'est agi de calculer d'abord un seuil de pauvreté alimentaire et d'y ajouter ensuite un montant correspondant aux besoins non alimentaires.

3. Résultats

Les résultats de la deuxième enquête congolaise auprès des ménages montrent que la pauvreté monétaire touche 37,5% des ménages congolais, représentant 46,5% de la population. Ces seuils représentaient respectivement 42,3% et 50,7% en 2005. Il convient de noter que ces moyennes masquent des inégalités importantes tant sur les plans spatial, démographique que socioéconomique.

Selon le tableau ci-dessous, le département de la Cuvette-Ouest apparaît comme le département le plus touché par la pauvreté avec un seuil 71,6% des ménages, ce qui représente 78,9% de la population. Les départements de la Lékoumou, de la Cuvette, de la Likouala et des Plateaux, ont des seuils dépassant 60% des ménages correspondant à plus de 70% de la population.

Pointe-Noire et Brazzaville demeurent les départements les moins pauvres avec des seuils respectifs de 18,2% et 21,7% par rapport aux ménages et de 25,5% et 29,4% par rapport à la population.

Tableau 1. Taux de pauvreté par département en 2011

Départements	Situation par rapport aux ménages	Situation par rapport à la population
Kouilou	44,1	57,9
Niari	54,2	66,6
Lékoumou	68,4	78,7
Bouenza	59,9	69,4
Pool	59,6	71,8
Plateaux	60,5	74,3
Cuvette	62,7	73,1
Cuvette-Ouest	71,6	78,9
Sangha	53,8	64,6
Likouala	62,3	71,9
Brazzaville	21,7	29,4
Pointe-Noire	18,2	25,5
Ensemble	37,5	46,5

Source : ECOM 2

Selon la stratification de 2005, l'ampleur de la pauvreté est maintenant plus marquée en milieu rural (cf. **Tableau 2**) où elle est passée de 64,8% en 2005 à 74,8% en 2011. Cependant, le milieu semi-urbain enregistre une relative amélioration, passant de 67,4% en 2005 à 57,8% en 2011. Dans les autres communes, on note une légère amélioration du seuil de pauvreté avec une incidence de 55,0% contre 58,4% en 2005. Cette ampleur est moins élevée à Brazzaville et à Pointe-Noire, avec respectivement 29,4% et 25,5%.

Tableau 2. Evolution du taux de pauvreté entre 2005 et 2011 selon la localisation géographique

	2005	2011
Brazzaville	42,3	29,4
Pointe-Noire	33,5	25,5
Autres communes	58,4	55,0
Semi urbain	67,4	57,8
Milieu rural	64,8	74,8
Ensemble	50,7	46,5

Source : ECOM 2005/2011

Les résultats de la deuxième ECOM montrent que les ménages dirigés par les femmes semblent être moins exposés à la pauvreté (35,5%) que ceux dirigés par les hommes (38,2%). La tendance est renversée par rapport à la situation de 2005 où les ménages des femmes étaient plus pauvres (45,3%) que ceux des hommes (41,5%).

Tableau 3. Evolution de l'incidence de la pauvreté au Congo selon le sexe du chef de ménage entre 2005 et 2011

Sexe du chef de ménage	2005	2011
Masculin	41,5	38,2
Féminin	45,3	35,5
<i>Ensemble</i>	42,3	37,5

Source : ECOM 2005/2011

Les pauvres sont identifiés principalement dans le groupe des chefs de ménages n'ayant aucun niveau d'instruction (53,2%) ou d'un niveau d'instruction primaire (50,2%). A l'opposé, les chefs de ménages bénéficiant d'un niveau d'instruction plus élevé comportent une moindre proportion de ménages pauvres. L'on constate en effet que le ratio de pauvreté est estimé à 34,1% dans les ménages ayant atteint le niveau d'études secondaires et à 15,4% chez ceux ayant atteint le niveau d'études universitaires. Le niveau de vie moyen des ménages semble donc s'améliorer avec le niveau d'instruction. Cette même tendance a été observée en 2005.

Tableau 4. Evolution de l'incidence de la pauvreté au Congo selon l'instruction du chef de ménage entre 2005 et 2011

Niveau d'instruction du CM	2005	2011
Aucun	53,7	53,2
Primaire	53,8	50,2
Secondaire	38,2	34,1
Supérieur	23,3	15,4
<i>Ensemble</i>	42,3	37,5

Source : ECOM 2005/2011

La taille du ménage influe considérablement sur l'incidence de la pauvreté. En effet, ce sont les ménages monoparentaux élargis qui sont plus exposés à la pauvreté (48,1%). Ils sont suivis par les familles élargies (47,3%), et les couples avec enfants (41,3%), tandis que les ménages unipersonnels et couples sans enfants n'atteignent pas 20% des pauvres.

Tableau 5. Evolution de l'incidence de la pauvreté au Congo selon la typologie du ménage entre 2005 et 2011

	2005	2011
Unipersonnel	16,2	12,5
Couples sans enfants	18,6	17,5
Couples avec enfants	42,9	41,3
Monoparental nucléaire	43,2	32,4
Monoparental élargi	52,6	48,1
Famille élargie	47,3	47,3
<i>Ensemble</i>	42,3	37,5

Source : ECOM 2005/2011

La branche d'activités du chef de ménage semble avoir une influence sur le ménage. En effet, les ménages dont le chef exerce dans les activités agricoles (64,3%) sont plus pauvres que ceux dont les chefs sont dans les services (23,0%) et les activités commerciales (23,1%). De même, la pauvreté est plus ressentie dans les ménages où les chefs exercent dans le secteur informel (44,3%) que ceux dont les chefs sont dans le secteur privé formel (20,0%), et dans l'administration publique (17,3%).

Tableau 6. Evolution de l'incidence de la pauvreté au Congo selon l'occupation du chef de ménage entre 2005 et 2011

	2005	2011
Secteur d'activités		
Public	28,0	17,3
Privé	32,5	20,0
Informel	46,9	44,3
Branches d'activités agrégées		
Agriculture	47,8	64,3
BTP, Mines	52,5	25,9
Commerce	36,6	23,1
Services	30,8	23,0
Ensemble	42,3	37,4

Source : ECOM 2005/2011